



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU 7/11/2013

Après lecture d'une déclaration liminaire intersyndicale (voir ci dessous), les points suivants ont été abordés :

Budgets d'Initiative Locale (bil) :

En préalable, il faut signaler que le montant du budget n'est pas définitivement connu, mais il faut décider d'ores et déjà des actions puisque certaines d'entre elles sont soumises à des marchés publics.

Les actions proposées :

- Auvers/Giverny : visite du château d'Auvers sur Oise et de la maison de Claude Monet en Mai
- Vargas show : spectacle équestre à Mesangueville
- Week end visite du Clos Lucé (maison de Léonard de Vinci) et du zoo de Beauval.
- En option si budget, visite du Mont Saint Michel.

La CGT fait remarquer que les actions proposées sont toutes des sorties en famille et qu'il n'y a pas d'action en direction des adolescents et des enfants. Nous proposons que le budget restant s'il n'est pas suffisant pour financer la sortie Mont saint Michel soit affecté à une action en direction des adolescents et/ou des enfants .

A noter que le week-end Clos Lucé/Beauval se fera en partenariat avec le CDAS de l'EURE qui ne peut plus financer seul ce type de sortie.

Les agents désireux de participer à cette sortie pourront payer en chèque vacances ou en 3 fois.

Rénovation du restaurant administratif du Havre : Ce projet est à nouveau évoqué. Les budgets sont à priori acquis, il faut que les travaux puissent se faire durant la période d'été.

Les services communs des laboratoires des douanes ont déménagé dans le quartier de l'Eure. Une demande d'agrément d'un coin repas est faite auprès des services centraux du ministère et le CDAS a voté une demande d'attribution des tickets restaurants. Réponse à venir.

Partenariat avec la MGEFI : Des conférences d'une demie journée sur le thème « bien conserver et préparer ses aliments » animé par une nutritionniste se dérouleront sur différents sites du département. La CGT a demandé que des autorisations d'absence soient accordées aux agents qui souhaiteront y participer.

Nettoyage des locaux de la délégation du Havre : Les toilettes, contrairement à l'obligation légale, ne sont pas nettoyées tous les jours. M Moriceau, président du CDAS, s'engage à ce que le problème soit réglé avant la fin de l'année 2013

Un représentant de l'EPAF viendra présenter l'association lors d'une prochaine réunion. Tous les agents du département vont être consultés pour poser des questions et faire des remarques sur les prestations de cette association. N'hésitez pas à les transmettre à vos représentants CGT.

Les coins repas du Buc au Havre (douanes) : Il y a 124 agents en poste dont seulement 20 sont cotés sur le temps de midi. D'après le code du travail , il n'y a donc pas d'obligation d'avoir un coin repas agréé, mais mise à disposition du personnel d'un coin repas répondant aux conditions d'hygiène et de sécurité. Cependant le coin repas est fréquenté par plus de personnel (pause minimale, repas sur place...) En ce moment , il y a 3 coins repas équipés mais non agréés et un coin repas agréé (au rdc). Un des coins repas du rdc (celui là concerné par une demande d'agrément) comporte 3 frigo, 3 micro ondes, 2 plaques électriques, table et chaises. Après discussion , il est demandé à la représentante des douanes du Havre de faire la demande d'agrément (via le DR) afin que ce coin repas soit pérennisé et que le minimum de matériel puisse être remplacé en cas de défaillance.

Poste vacant à la délégation Il existe aujourd'hui un poste d'assistant vacant au sein de la délégation. Nous avons à plusieurs reprises demandé que ce poste soit pourvu. D'après M MORICEAU si ce poste était remplacé, il ne le serait que partiellement, car partagé avec CHORUS (Gestion comptable).

**Déclaration liminaire CGT, SOLIDAIRES , FO, CFTD ,
au Comité Départemental d'Action Sociale 76**

Du 7 novembre 2013

BUDGET 2014 : BERCY, BRAS ARME ET CŒUR DE CIBLE DE LA PURGE BUDGÉTAIRE !

Le Comité Technique Ministériel « *budgétaire* » du 8 octobre 2013, présidé par les ministres Pierre Moscovici, Bernard Cazeneuve et Benoît Hamon, a confirmé que Bercy est plus que jamais le bras armé et le cœur de cible de la purge budgétaire.

Au niveau de l'action sociale la baisse des budgets se traduit par la suppression de l'aide à l'installation des personnels nouvellement affectés et la suppression de la tranche à 220 Euros du CESU garde d'enfants.

Pour les ministères économiques et financiers, la note est particulièrement salée :

- moins 2 564 emplois, les économies toucheront toutes les catégories de dépenses

baisse de 5 % des dépenses d'intervention

baisse de 4 % des dépenses de fonctionnement et d'investissement

et baisse de 0,4 % des dépenses de rémunérations. Alors que les services de toutes les administrations constitutives de Bercy sont exsangues et ne disposent plus des moyens nécessaires à l'exercice plein et entier de l'ensemble des missions.

Les agents de « *Bercy* » et des établissements semi publics et financiers savent bien que d'autres choix sont possibles :

- Arrêter les suppressions d'emploi et mettre en œuvre un plan pluri annuel de recrutement en donnant les moyens aux services d'assumer l'intégralité de leurs missions.

Renforcer leurs droits statutaires et leurs garanties collectives pour tous les agents quelque soit leur statut. A Bercy demeurent de grosses difficultés sur la CDIisation ou titularisation des non titulaires.

Assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en accompagnant le prochain plan d'action d'un volet budgétaire ment à la hauteur des enjeux.

Lutter contre toutes les discriminations

Revaloriser le pouvoir d'achat des actifs et des retraités. Cela passe, entre autre, par un renforcement des moyens alloués à l'action sociale.

Dans ce contexte, nous sommes particulièrement inquiets.

- Nous demandons le maintien du réseau départemental des délégations d'action sociale ainsi que des moyens en personnels (30 suppressions entre 2012 et 2013). Réduire le réseau en moyens humains, c'est porter atteinte à l'action sociale ministérielle. C'est réduire l'offre dédiée aux actifs comme aux retraités.
- Au cas particulier pour notre département, nous demandons qu'un agent soit affecté rapidement sur le poste vacant de la délégation, la vacance de ce poste ne devant pas mener à sa suppression.
- M le Président, qu'en est-il de votre engagement de demander l'affectation d'un agent sur notre délégation des services sociaux pour combler l'actuelle vacance de poste ?? **L'intersyndicale en tout état de cause refuse la suppression de ce poste.**

Par ailleurs, lors de la réunion du dernier CDAS et du BIL, il a été annoncé qu'une personne de l'EPAF viendrait nous présenter cette association et répondre aux questions des agents. Les correspondantes sociales auraient dû être sollicitées pour en informer les agents. Nous déplorons que ce point ne soit pas à l'ordre du jour.

D'autre part, lors du dernier CDAS, vous nous avez affirmé, M le Président, que le budget prévisionnel de fonctionnement n'est pas soumis au vote, mais donné à titre d'information. Les représentants du personnel souhaitent une information complète détaillée et exacte en début d'année afin de pouvoir exprimer leur avis conformément aux modalités d'un budget prévisionnel.

Nous déplorons une nouvelle fois l'inertie de l'administration face au problème récurrent de l'entretien des locaux de l'action sociale (au Havre) signalé depuis 2012.

Nous nous inquiétons notamment des conditions d'hygiène dans des locaux servant aux consultations médicales. A chaque réunion du CDAS, on nous promet la résolution de ce problème, sans résultat à ce jour.